



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la troisième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 19 mars 2025 à 19 h, au Centre Communautaire Jean-Guy Drolet, 16 rue Royal-Roussillon, Québec.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Jason F. Ortmann	Secrétaire
Martin Claveau	Trésorier
Marjorie Ramirez	Vice-présidente
Anifatou Itchola	Administratrice
Barbara Michel	Administratrice
Colette Harvey	Administratrice

IL Y A QUORUM

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
Jackie Smith	Conseillère municipale de Limoilou
Laurence Goulet	Coordonnatrice au service, Votepour.ca

Outre les personnes mentionnées, 46 personnes ont assisté à la rencontre du 19 mars 2025.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 15 janvier et du 19 février 2025
3. Période d'information de la conseillère municipale
4. Période de questions et commentaires du public
5. Atelier d'échanges et de consultation « Parlez-nous de votre Vieux-Limoilou »
6. Période de suivi des projets en cours du conseil de quartier
7. Fonctionnement du conseil de quartier
 - Correspondances
 - Trésorerie
 - Paiements à venir
 - Rapport Annuel
 - AGA
8. Divers
9. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 19 h. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres. Il fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 19 mars 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 15 janvier et du 19 février 2025

Les membres ont eu l'occasion de consulter et de corriger les procès-verbaux des plus récentes assemblées. Colette Harvey rappelle que le conseil doit également adopter les procès-verbaux des rencontres de novembre et de décembre 2024.

RÉSOLUTION 24-03-06 CONCERNANT L'ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RENCONTRES DE NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2024 ET JANVIER, FÉVRIER 2025

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter les procès-verbaux des assemblées de novembre, décembre 2024, ainsi que janvier et février 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne que la consultation d'aujourd'hui pourra inspirer les plateformes électorales des candidats à la prochaine élection municipale. Elle invite, par ailleurs, les membres à être spécifiques, à bien détailler leurs besoins et envies, notamment en ce qui concerne le transport en commun, le logement social, la mixité sociale, les ruelles, etc.

La conseillère mentionne, en outre, que de grandes consultations, portant notamment sur l'avenir des quartiers de la Canardière, la 1^{re} Avenue et l'arrivée prochaine du tramway, auront bientôt lieu.

4. Période de questions et commentaires du public

À la question d'un citoyen, Jackie Smith répond qu'elle ne connaît pas la date exacte de la consultation portant sur le PPU des quartiers de la Canardière.

5. Atelier d'échanges et de consultation « Parlez-nous de votre Vieux-Limoilou »

Laurence Goulet, coordonnatrice au service de Votepour.ca, prend la parole. C'est elle qui guidera les discussions.

Raymond Poirier mentionne qu'en 2018-2019, le conseil de quartier a mené une consultation similaire dans l'objectif d'appuyer et de guider ses actions en élaborant une vision. À l'époque, les thèmes de la densification, de l'accès au logement, du verdissement et de la qualité de l'air préoccupaient particulièrement les citoyens, tout comme ceux des inégalités sociales, du verdissement du secteur sud du quartier, des aménagements publics, de la cohabitation des modes de transport et des ruelles.

Raymond Poirier rappelle la mission du conseil de quartier, qui rédige des mémoires et produit des résolutions afin de faire part à la municipalité de ses suggestions, préoccupations et autres pistes de solution. Le conseil peut : documenter une problématique, signaler un enjeu ou agir par l'intermédiaire d'un projet. Il ne dispose pas d'un grand budget d'initiative, mais ses partenaires peuvent soutenir financièrement ses projets.

Au courant des six dernières années, le conseil de quartier a entrepris différents projets qui ont été repris, une fois bien en marche, par d'autres organismes. Il a, par exemple, imaginé des projets en lien avec la qualité de l'air, le verdissement, les ruelles, la sécurité routière, etc.

Laurence Goulet présente les objectifs de la rencontre du jour : cibler les préoccupations actuelles des membres, faire un suivi des préoccupations issues de la consultation de 2018-2019, puis recueillir les idées et aspirations des citoyens pour l'avenir du Vieux-Limoilou.

Plusieurs préoccupations émergent de l'atelier de discussion. En groupe de cinq, les membres ont l'occasion de documenter l'une de ces préoccupations, de discuter de ses causes et de ses conséquences, puis de réfléchir à des pistes de solution.

Préoccupation	Causes	Conséquences	Actions proposées
Verdissement et parc	Chute de la canopée, îlots de chaleur, tension entre les développements immobiliers et les espaces verts.	Diminution de la qualité de vie, enjeux de santé physique et psychologique, moins de lieux de détente, plus de climatisation.	Explorer de nouveaux modèles de verdissement, cibler un indice de canopée ambitieux pour 2050, faire une résolution sur le budget pour le verdissement en terrains non municipaux, transformer l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain.

<p>Logement communautaire</p>	<p>Surchauffe du marché, spéculation, manque de grands logements, problème entre l'offre et la demande, rénovictions.</p>	<p>Plus d'itinérance, montée de l'embourgeoisement.</p>	<p>Faire l'inventaire des bâtiments, explorer des modèles pour extraire la spéculation immobilière.</p>
<p>Accès au logement salubre et abordable</p>	<p>Proportion des revenus dédiés aux logements très élevée, taux d'occupation des logements élevé, embourgeoisement, conflits propriétaires-locataires, vieillissement du bâti.</p>	<p>Insécurité alimentaire, itinérance, surpopulation dans les logements, augmentation du coût des autres services, étalement urbain.</p>	<p>Rediriger les gens vers le registre des loyers, revendiquer plus de logements subventionnés et de programmes de logements abordables, favoriser les particuliers pour la vente des biens immobiliers, avoir des barèmes pour les prix des baux et des appartements.</p>
<p>Ruelles</p>	<p>On ne sait pas qui gère les ruelles, à qui elles appartiennent, qui en a la responsabilité. Parfois, la cohabitation est difficile entre les commerçants et les résidents, qui entretiennent des visions divergentes de l'utilisation des ruelles.</p>	<p>Sécurité des usagers compromise, désaccords entre les commerçants et les citoyens, diminution de la qualité de vie, non-respect des règlements municipaux.</p>	<p>Sensibilisation aux règlements municipaux à propos des ruelles (tant auprès des commerçants que des citoyens), mettre en place des tables de concertation réunissant commerçants et résidents, demander à la Ville d'offrir un meilleur soutien aux utilisateurs des ruelles, de planifier et d'harmoniser les droits de propriété et d'utilisation pour faciliter la mise en place de solutions viables à long terme.</p>

Qualité de l'air	Déjà bien connues.	Déjà bien connues.	Encourager le verdissement, poursuivre la surveillance de la qualité de l'air, identifier les sources de pollution, encourager le transport en commun et le transport actif, poursuivre les efforts de sensibilisation sur la qualité de l'air auprès de la Ville, des citoyens et des autres instances gouvernementales, militer contre l'agrandissement du port et pour des installations de vrac couvertes, inviter l'équipe du port à débattre, devant les citoyens, à la table Littoral Est, interpeller les dirigeants en ce qui concerne l'incinérateur et la transformation de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain, encourager le compostage local et le tri.
Cohésion du tissu social	Polarisation, difficultés à partager les points de vue, manque de lieux d'échange, de partage, de réunion, manque d'espaces où les gens peuvent exister, peu importe leur condition sociale.	Détérioration du vivre ensemble, du sentiment de sécurité et du processus de résolution de conflit.	Créer des lieux et des occasions pour la discussion et le partage d'idées, obtenir l'accompagnement d'intervenants pour mieux outiller les citoyens qui sont confrontés à certaines situations (en lien, par exemple, avec l'itinérance).
Perte de mixité sociale			Mettre en lumière l'importance de favoriser l'accès au logement par la mise en place de loyers sociaux et de loyers abordables, organiser des activités de sensibilisation à la mixité sociale, conçues en fonction de cette mixité.

Laurence Goulet invite les membres à imaginer l'avenir du quartier. Pour se faire, elle leur propose une dictée trouée.

En 2035, le quartier Vieux-Limoilou est reconnu :

- Pour son plus bas taux de véhicule par habitant, grâce aux deux lignes de tramCité et aux nouvelles pistes de vélo.
- Pour milieu de vie de proximité où il fait bon grandir et vieillir en santé et en sécurité grâce à sa canopée, ses grands logements, ses déplacements actifs et sécuritaires, ses nombreux espaces de vie.
- Pour ses talus mycologiques, son ski de fond utilitaire, son tournoi international d'hoverboard.
- Pour ses citoyens qui mangent à leur faim dans la dignité, qui peuvent se loger conformément à leurs moyens et qui se sentent en sécurité grâce à une bonne qualité de l'air, et une bienveillance les uns envers les autres.
- Pour ses arrières de maison aussi verts que ses devantures grâce aux citoyens et aux commerçants qui se sont consultés et accordés.
- Pour sa diversité démographique grâce à des actions concrètes améliorant la qualité et les titres de logements disponibles, tout en assurant l'abordabilité des loyers en fonction du revenu disponible au lieu de la moyenne des prix du marché.
- Pour ses espaces verts au sol, au mur et au toit grâce à des recherches sur les meilleures pratiques dans ce domaine et la souplesse des assureurs.
- Comme le quartier ayant l'indice de bonheur le plus élevé au pays grâce à la qualité de vie, la mixité sociale, la solidarité, la mobilité active, les déplacements faciles, et le sentiment d'appartenance qu'il propose.
- Pour avoir identifié clairement les sources de pollution grâce à Limoil'Air et grâce à un dialogue ouvert avec les entreprises et les principaux pollueurs.
- Pour son nouvel écocentre et sa sensibilisation de la population au recyclage, au compostage, et à l'importance de l'utilisation de nouvelles technologies pour diminuer la consommation.
- Pour avoir développé une centaine de coopératives d'habitation grâce à l'implication de ses citoyens.